

Année 2021 - L'intervention du FEADER en Alsace



Résumé à l'intention des citoyens¹ de la mise en œuvre en 2021 du Programme de Développement Rural en Alsace

¹ Conformément à l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) n°1303/2013, la Région Grand Est, autorité de gestion des fonds européens structurels et d'investissements (FESI) sur son territoire, propose à l'intention des citoyens un résumé des actions mises en œuvre à ce titre pendant l'année écoulée.

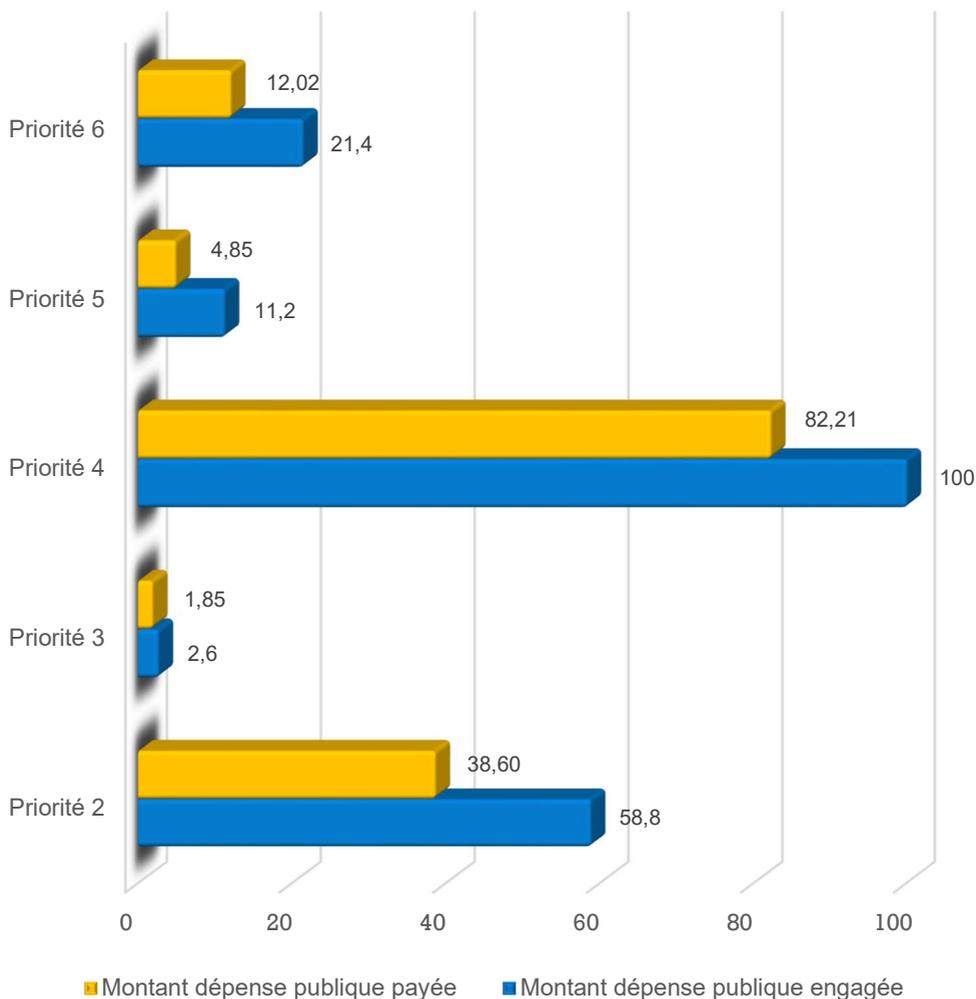
Le FEADER en ALSACE

**Entre 2014 et 2021, L'EUROPE a investi, au total, dans les zones rurales en ALSACE plus de
194 millions d'euros d'aides publiques, au service de 17 100 projets**

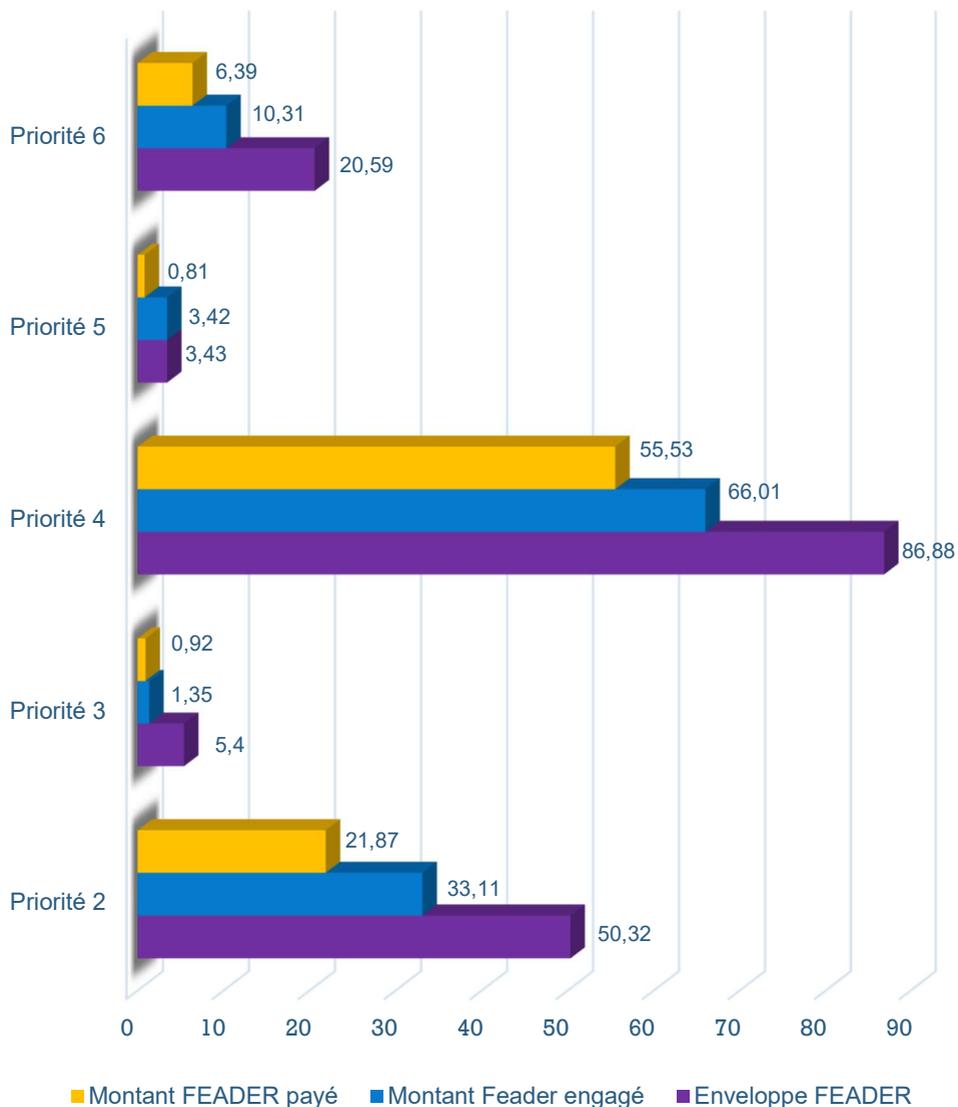
PDR ALSACE 2014-2022

Interventions en dépense publique au 31/12/2021 en millions d'€

dépense publique : aide totale comprenant l'aide du FEADER et les aides des autres cofinanceurs publics (Etat, région, autres collectivités, Agence de l'eau...)



PDR Alsace 2014 -2022 Interventions du FEADER au 31/12/2021 en millions d'€





Améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des exploitations agricoles et forestières (Priorité 2)

En 2021, le GAEC Millemann situé à Reichshoffen a bénéficié d'un soutien du FEADER pour l'extension de son étable. Les bovins bénéficieront d'une stabulation libre, d'une aire de couchage paillée compostée et d'une meilleure isolation de la toiture qui améliorera le confort des animaux.

Depuis le début de la programmation, 2142 projets ont été soutenus pour un investissement total de 33,11 millions d'euros de FEADER.



Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture (Priorité 3)

Spécialisée dans le secteur d'activité de la culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses, l'EARL Grass située à Dessenheim a été financée par le FEADER pour la création d'un local de fabrication de pâtes. Cet investissement permet la fabrication, le séchage et l'ensachage des pâtes.

Entre 2014 et 2021, 1,35 million d'euros de FEADER ont été investis au service de 86 projets, dans le cadre de projets permettant le développement de circuits courts et la valorisation des productions locales.



Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie (Priorité 4)

La Région Grand Est a entrepris des travaux afin de reconstruire le belvédère de Fuchsfelsen. Situé au sein de la réserve naturelle régionale de la forêt des Volcans, cette plateforme d'observation offre une vue panoramique sur la vallée de la Doller. Ce nouvel ouvrage a été financé par le FEADER.

Depuis 2014, 14 618 projets ont été soutenus par l'investissement de 66 millions d'euros de FEADER.



Promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 (Priorité 5)

Afin de traiter les effluents agricoles de l'exploitation, la SAS METHA'CO a construit une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Marlenheim grâce à l'intervention du FEADER. Ce projet agricole collectif fortement ancré dans le territoire contribuera à l'économie locale, en donnant une nouvelle impulsion à la valorisation des déchets et sous-produits tout en apportant une production locale d'énergie renouvelable.

Depuis le début de la programmation, 3,42 millions d'euros de FEADER ont été engagés en faveur de 17 projets.



Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales (Priorité 6)

La Communauté de Communes des Portes de Rosheim a reconverti l'ancienne voie ferrée Rosheim-Saint Nabor en voie verte. Cet investissement, soutenu par le FEADER, est ponctué par des éléments insolites et artistiques, permettant d'apprécier et de mettre en valeur le patrimoine et les paysages alentours. L'empreinte du passé ferroviaire est ainsi mise en lumière tout le long de la piste cyclable.

A fin de l'année 2021, 245 projets ont été soutenus pour un investissement de 10,3 millions d'euros de FEADER.

Contacts

Délégation aux fonds européens

Service Croissance, Emploi et
Développement Rural

Pôle FEADER Alsace

03 88 15 38 80

fonds.europeens.alsace@grandest.fr

europe-en-alsace.eu

www.europe.grandest.fr



[@BeuropeenGE](https://www.facebook.com/BeuropeenGE)



Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région • Place Gabriel Hockquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur       